

## Cas de déblocage anticipé

# Résidence principale

HA

Remise en état de la résidence principale à la suite d'une catastrophe naturelle

### DISPOSITIFS CONCERNÉS :

- PEE / PEG / PEI
- Participation
- PERCO / PERCOI

### CODE FORMULAIRE :

Pour effectuer votre demande de remboursement anticipé, veuillez reporter le code **HA** sur votre formulaire.

### CONDITION DE REMBOURSEMENT :

- La demande doit être réceptionnée par le teneur de compte dans un délai de six mois à compter de l'arrêté de déclaration de catastrophe naturelle.

### CARACTÉRISTIQUES :

- Le déblocage intervient sous la forme d'un règlement unique, total ou partiel. Un même cas de déblocage ne peut donc donner lieu à des versements successifs.

### JUSTIFICATIFS À JOINDRE À LA DEMANDE DE DÉBLOCAGE

- la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité,
- la copie de l'arrêté ministériel de déclaration de catastrophe naturelle,
- ou** l'attestation de la Mairie,
- et** le devis accepté ou les factures.